

ZONE ABONNÉS : Archives de la lettre "R&R"

Juin-Juillet-août 2000

■ Le Lycos nouveau est arrivé !

La version américaine de Lycos (<http://www-english.lycos.com/>) a donc mis en place une nouvelle version de sa recherche d'information, basée sur l'index de 340 millions de pages d'Alltheweb (<http://www.alltheweb.com/>).

En fait, il semble que Lycos ait testé pendant plusieurs semaines son index propre (qui lui appartient "historiquement"), l'index d'Inktomi et celui de Fast (Alltheweb) avant d'opter définitivement pour celui-ci. Décision logique finalement lorsque l'on sait que Lycos a pris des parts dans le capital de Fast il y a quelques semaines de celà. Inktomi, de son côté, continuera à alimenter l'index de Hotbot, qui appartient également à Lycos.

Heureusement, les deux moteurs conserveront ainsi leur propre identité.

Les recherches sur Lycos donnent aujourd'hui les résultats suivants par ordre d'apparition à l'écran :

- La rubrique "Popular" qui présente les résultats émanant de l'annuaire interne de Lycos (il peut s'agir également de sites du réseau Lycos) mais également les résultats basés sur la technologie DirectHit (indice de clic).
- La rubrique "Web sites" qui présente des données venant de l'Open Directory, de l'index de Lycos (de moins en moins) et d'Alltheweb. La phrase "Portions powered by" en bas d'écran de résultats indique la plupart du temps la provenance des informations affichées.
- La rubrique "News articles" qui propose des dépêches d'actualité contenant le mot demandé (comme sur Yahoo!).
- La rubrique "Shopping" qui propose des sites issus de LycoShop, site spécialisé en commerce électronique du réseau Lycos.

Dans la rubrique "Web sites", les résultats ne sont pas obligatoirement identiques à ceux que l'on trouverait pour la même recherche sur Alltheweb. En effet, comme pour Inktomi, les clients de Fast peuvent changer un certain nombre de paramètres pour obtenir leurs propres résultats sur la base de l'index d'alltheweb : importance de l'indice de popularité, importance de la présence du mot demandé dans certains champs (titre, texte, url), etc. D'où un décalage certain entre les résultats trouvés par les deux moteurs sur une base de documents pourtant identique a priori.

Rappelons que la partie "annuaire" de Lycos est fournie entièrement par l'Open Directory (avec quelques sites du réseau Lycos en plus, cités en haut de page).

Pour ce qui est de la recherche avancée de Lycos US (<http://lycospro.lycos.com/>), les résultats semblent provenir à 100% de l'index d'Alltheweb. Les zones "Page fields" et "Link referrals" de la recherche avancée correspondent aux possibilités de recherche avancée d'Alltheweb, soit sur son interface spécifique (<http://www.ussc.alltheweb.com/cgi-bin/advsearch?type=&query=>) soit à travers sa syntaxe évoquée le mois dernier et rappelée ici :

t: recherche sur le titre des pages (équivalent du title: d'Altavista)

u: recherche sur l'url (équivalent du url: d'Altavista)

h: recherche sur le nom de domaine (équivalent du host: d'Altavista)

ml: recherche sur les liens vers le site (équivalent du link: d'Altavista)

Parlons maintenant de la version française de Lycos (<http://www.lycos.fr>). Premier point important : Lycos France vient de mettre en oeuvre un nouvel annuaire, réalisé en interne, de 40 000 sites classés dans 3 600 catégories différentes. Ce travail est le fruit d'un développement réalisé en interne depuis neuf mois par une équipe de 20 netsurfers : il référence les sites institutionnels et personnels particulièrement reconnus pour leur pertinence et la qualité de leur contenu.

Les sites référencés dans cet annuaire sont également intégrés dans les pages résultats du moteur de recherche, sous la forme d'un pictogramme représentant un labrador avec la mention "recommandé par Lycos" pour les trois premiers sites au maximum dans la liste. L'annuaire est accessible par consultation directe depuis la page d'accueil et les internautes peuvent surfer parmi les 16 rubriques proposées et même découvrir les visages et les parcours des surfers responsables de ces rubriques (il faudrait que je pense à envoyer une bouteille de vin d'Alsace à ceux qui ont dit du bien d'Abondance) ! L'annuaire est remis à jour tous les 7 à 14 jours.

Pour soumettre un site à l'annuaire de Lycos, allez sur la rubrique choisie et cliquez sur le lien "Suggérez votre site pour cette catégorie" en bas de page. Le guide de soumission (ce qu'il faut faire et ce qu'on ne doit pas faire) est indiqué à l'adresse suivante :

<http://www.lycos.fr/service/dir/explanation.html>

Un formulaire classique (nom du site, URL, descriptif, nom du webmaster, e-mail, etc.) apparaît alors.

Point important : les résultats fournis par le moteur de recherche n'ont a priori rien à voir avec ceux d'Alltheweb. Ce sont encore ceux de l'ancien index de Lycos qui n'a pas basculé

sur celui de Fast pour la filiale française de Lycos. En effet, Lycos France, société indépendante de Lycos USA, est en train de choisir sa propre solution, grosso modo parmi Google, Inktomi et Alltheweb. La solution retenue ne sera donc pas obligatoirement celle prise en compte par Lycos US. Elle devra surtout être, selon Lycos France, très européenne et s'adapter au mieux aux spécificités de chaque pays de notre continent (Inktomi ayant une base spécifique pour l'Europe basée chez BT à Londres, on peut penser qu'il part avec un petit avantage dans cet "appel d'offres"). Ce qui est sûr, c'est qu'à l'automne prochain, Lycos France devrait abandonner son "vieux" index actuel pour la nouvelle solution qui sera alors connue.

Cependant, la technologie DirectHit (indice de clic) est prise en considération sur tout l'index de Lycos France. Si les trois premiers résultats sont "réservés" (si nécessaire) aux sites de l'annuaire (labrador plus mention "recommandé par Lycos"), les cinq suivants sont également "réservés" à DirectHit. Les résultats de l'"index Lycos" n'arrivent qu'ensuite.

Selon les mots clés demandés, un certain nombre de rubriques de l'annuaire de Lycos (sous le vocable "Rubriques Lycos") peuvent également être proposées avant les résultats sur les pages web.

Enfin, lorsque l'on fait une recherche sur Lycos France mais avec l'option "web mondial", les résultats trouvés n'ont rien à voir avec ceux de la "maison-mère" détaillés ci-dessus, un peu comme si Lycos France travaillait encore sur l'ancienne version de l'index de Lycos USA, avant le basculement vers Alltheweb. On peut cependant penser que cette situation est encore temporaire et que les deux index vont s'harmoniser dans les prochaines semaines, ce qui serait plus logique !

Quant à la recherche avancée de Lycos France (<http://www.lycos.fr/search/options.html>), elle semble également effectuer ses recherches dans les index propres à Lycos. Elle semble être une transcription de la recherche avancée de Lycos USA avant qu'il ne confie celle-ci à Alltheweb. Rappelons que Lycos USA a confié les résultats de sa recherche avancée à Alltheweb bien avant que ses résultats de recherche simple basculent sur ce même index. Bon, allez prendre une aspirine, lisez les archives de la zone abonnés d'Abondance et revenez... ;-)

Bref, s'il fallait tirer un bilan de ces nouveaux "looks" de Lycos USA et France, on pourrait dire :

- Qu'il était temps que Lycos USA prenne un partenaire externe pour se charger de son index de pages web, car son "vieux" index était totalement obsolète (il s'était en fait arrêté de fonctionner vers le mois d'octobre 99). C'est donc une bonne chose. Avec l'Open Directory, il a à un bon outil de recherche qui confirme cependant sa volonté de sous-traiter toutes les technologies de recherche de son portail.

- Pour Lycos France, le nouvel annuaire est de très bonne facture même si les 40 000 sites référencés sont encore loin des presque 100 000 des Yahoo! France ou autres Nomade. Mais il débute à peine. On peut-être se limite-t-il plus à des critères qualitatifs que quantitatifs. Lycos France semble cependant encore pêcher par son index de pages web qui n'a guère évolué ces derniers mois et qui est resté à l'ancienne technologie de Lycos. La situation sera très bonne lorsqu'ils auront basculé cet index vers celui d'Alltheweb en privilégiant les pages en langue française, ce qui sera fait à l'automne prochain.

■ Et l'Excite nouveau est également là

Dans le même temps que Lycos, Excite a également, de son côté, lancé une nouvelle version de son outil de recherche, avec le système "Excite Precision Search".

Au programme de cette nouvelle version :

- Un nouveau look des pages de résultats, plus simple et "dégraissé", dans la mouvance de sites comme Google ou Raging Search. Seuls le titre, l'url et le résumé des pages sont maintenant présentés.

- Pas mal de fonctions ont été éliminées sur ces mêmes pages de résultats ("Related Searches" - ce n'est pas un mal - , "More like This", recherche linguistique toujours disponible cependant dans la recherche avancée...).

- Parfois, dans la page de résultats, une option "Quick Results" apparaît lorsqu'on effectue une recherche sur un mot très populaire. Il propose des liens internes au portail Excite qui porte sur le mot ou l'expression demandé(s).

- Plusieurs types de recherches possibles : "Web Search", qui est la recherche "classique" sur des pages web. "Category Search", qui effectue une recherche sur un annuaire, qui est en fait fourni par Looksmart, avec quelques informations complémentaires qui sont encore fournies par Excite. "News Search" est un moteur sur l'actualité (dépêches d'agence issues de près de 350 sites différents). "Photo Search" est un moteur de recherche sur plus de 750 000 images et photographies disponibles en ligne, notamment sur sa communauté baptisée "Webshots". Enfin, l'option "Audio/Video Search" est identique en ce qui concerne cette fois les fichiers MP3, Wav, Midi, etc. (entre 500 000 et 1 million de fichiers disponibles).

- Une possibilité de montrer uniquement les titres ("Show Titles only") ou de reclasser les résultats par nom de domaine ("View by URL") sont également possibles en bas de page, en dessous des boutons permettant de passer aux pages précédente ou suivante.

Au sujet de l'annuaire, lorsqu'on désire inscrire un site sur Excite, celui-ci propose d'ailleurs maintenant le choix entre une soumission sur son moteur et l'"Express Listing" (199 \$) de Looksmart, qui est le fournisseur de l'annuaire d'Excite. Excite indique notamment qu'un site soumis sur Looksmart et accepté sur cet outil de recherche apparaîtra sur ses pages environ quinze jours plus tard.

La recherche avancée d'Excite USA (<http://www.excite.com/search/advanced/>) amène quelques fonctionnalités complémentaires : recherche linguistique, possibilité de rechercher un site en ciblant sur un critère de domaine (.com, .net, .fr, etc.). Les opérateurs ET ("Must have"), OU ("Good to have") ou SAUF ("Must not have") sont également possibles. Rappelons qu'en recherche simple, le + (ou AND) et le - (ou AND NOT) fonctionnent également, avec le OR pour le OU.

Au niveau du classement de pertinence des résultats, il semblerait que ce nouveau système privilégie plus qu'avant l'indice de popularité à double niveau, comme Google (il calcule non seulement l'indice de popularité d'une page, mais également celui des pages pointant vers ce document ; ainsi, un lien depuis Yahoo! aura un "poids" plus fort qu'un autre lien émanant d'une page perso perdue au fin fond du web). Le texte à l'intérieur des liens (donc le texte qui apparaît en couleur et souligné dans une page web) semble également être mieux pris en compte. Cela signifie qu'un mot à l'intérieur d'un lien aura un poids plus fort dans le classement de pertinence.

Enfin, Excite semble avoir "rajeuni" son index et doit certainement être aujourd'hui proche du chiffre de 250 millions de pages, pourtant annoncé il y a plusieurs semaines (mois !) de cela. Pourtant, si de nombreuses pages en langue anglaise ont été rajoutées dans l'index, les pages en langues françaises semblent être le parent pauvre du site. Dommage que la version française de ce moteur soit ainsi oubliée. A charge de revanche certainement. Enfin, il faut l'espérer ;-)

Notons qu'Excite propose une page "allégée" qui est dédiée à la recherche d'information à l'adresse : <http://www.excite.com/search/>

Pour en revenir à Excite, il me semble important d'indiquer (au "feeling", comme ça) que ce moteur pourrait bien être, avec Infoseek certainement, l'un des prochains à sous-traiter son index de recherche auprès d'une société comme Inktomi, Alltheweb ou Google. Enfin, je me trompe peut-être... ;-)

Passons à Excite France, maintenant. Si l'on surfe un peu au travers de son annuaire, on s'aperçoit rapidement que celui-ci est fourni par l'Ile des Médias, comme ceux d'Altavista France, de Lokace ou de Spray (voir article ci-dessous pour savoir comment indexer un site dans l'annuaire de l'Ile des médias). En revanche, à l'intérieur d'une rubrique, les sites ne sont pas classés par ordre alphabétique. Donc, c'est certainement un critère de popularité qui est pris en compte, sans que l'on en sache plus pour l'instant (indice de popularité ? indice de clic ?). Plus complexe, les rubriques elles-mêmes ne sont pas classées par ordre alphabétique (testez "Entreprises, vie économique et emploi" par exemple), ce qui est beaucoup plus déroutant.

Lors d'une recherche sur un mot populaire, Excite France propose d'abord les sites de son univers ("Exclusivité Excite"), les rubriques principales de son annuaire ("Guide Web Excite") et enfin les pages web trouvées ("Web français "). La fonction "Sites similaires", qui a disparu d'Excite USA, est cependant encore disponible sur la version française du moteur. Idem pour les mots clés complémentaires (équivalents des "Related searches") qui sont encore là. Bref, Excite France a un relookage de retard par rapport à sa maison-mère. Ca ne saurait tarder certainement.

Pour la partie "moteur", Excite France semble enfin encore proposer par défaut une recherche sur le web français, ce qui pour lui se traduit par "sites en .fr". Eh oui, incroyable ! Une page en .com mais en français ne fait pas partie du web français ! C'est comme ça !

Comme on l'a vu auparavant, l'index francophone d'Excite est encore très pauvre... Peut vraiment mieux faire avec de nouvelles pages françaises indexées bientôt. Enfin, on l'espère ! Les index utilisés ont en effet l'air d'être exactement identiques sur Excite USA et Excite France.

■ Gros plan sur le Guide de Voila

Le guide de Voila est, on le sait, un annuaire francophone majeur, recensant 65 000 sites dans plus de 7 500 rubriques différentes (voir <http://www.abondance.com/outils/guide-voila.html> pour en savoir plus sur cet outil de recherche).

Voici quelques indications sur la façon dont les sites y sont référencés par les 8 netsurfeurs (et netsurfeuses) qui se spécialisent d'ailleurs de plus en plus chacun dans un domaine précis (sport, culture, etc.). En espérant que ces indications vous permettront de mieux référencer votre site sur cet annuaire sur lequel il est de plus en plus important d'être présent. Rappelons que, dans les listings de résultats de Voila suite à la saisie d'un mot clé, les résultats du Guide sont indiqués à l'aide d'une boussole (la rubrique dans laquelle est inscrit le site est alors indiquée également) alors que les résultats du moteur sont indiqués par une loupe. Ces pictogrammes vont être modifiés dans les jours qui viennent avec la nouvelle version du moteur Voila dont la sortie n'est plus qu'une question d'heures.

Tout d'abord, lorsqu'un site est soumis sur le Guide de Voila (voir <http://www.abondance.com/outils/gv-referencement.html> pour bien comprendre la façon d'effectuer cette soumission) et avant la prise en compte de ce site par un cyber-documentaliste, un automate logiciel va effectuer quelques tests de façon automatique : l'adresse est-elle valable (si l'adresse aboutit à une erreur 404, le site n'est même pas proposé au netsurfeur, ce qui est logique), l'adresse se trouve-t-elle déjà dans la base (site miroir d'un site déjà indexé ou tentative de spam en tentant de référencer deux sites identiques sous deux noms de domaines différents). Dans le cas où un problème est détecté (site miroir par exemple), l'info est fournie au netsurfeur dans une fenêtre spécifique de son logiciel de base de données (la base est gérée sous Oracle) et peut prendre sa décision d'acceptation ou de refus en toute connaissance de cause.

Lorsqu'un site va être modifié prochainement (par exemple un site qui ne proposerait pas encore de paiement en ligne mais dont la fonctionnalité serait prévue d'ici quelques semaines), un champ "à revoir le..." est prévu. Le netsurfeur, à la date indiquée, va alors revoir le site et éventuellement modifier le résumé ou la fiche descriptive du site. Ce système peut sembler contraignant, mais le Guide de Voila s'est engagé dans une stricte politique qualitative qui fait que chaque site est évalué de façon très précise et pointue par chaque cyber-documentaliste (qui, soit dit en passant, semblent très sympas et je ne dis pas ça uniquement parce qu'ils - et elles - liront certainement ces lignes ;-)). Cela explique également qu'une des parties du travail des netsurfeurs du Guide de Voila consiste à "faire le ménage" (il s'agit là du terme utilisé dans l'équipe) dans l'annuaire : modification de fiches descriptives mais surtout élimination de sites obsolètes ou plus très pertinents par rapport à une problématique donnée. Le Guide de Voila est donc l'un des rares annuaires francophones à éliminer de son outil de recherche des sites chaque mois. Un "grand ménage" a d'ailleurs eu lieu il y a quelques semaines, de très nombreux sites ayant été rayés des rubriques du Guide. Ce "grand ménage" est prévu pendant un an. En huit mois, deux tiers de la base ont déjà été revisités et 5 132 sites ont été éliminés sur les 45 000 sites revus.

Les netsurfeurs indiquent également que lorsque vous re-soumettez un site, la nouvelle soumission efface l'ancienne si elle n'a pas été encore prise en compte par les documentalistes. En aucun cas, la soumission n'est dupliquée pour éventuellement "atterrir" auprès de deux netsurfeurs différents. Ceux-ci se répartissant de toutes façons la tâche en fonctions de domaines d'activités assez précis, la duplication d'une soumission n'aurait que peu d'effet sur un référencement. Un site est évalué dans un délai d'environ un mois au minimum, parfois un peu plus.

Les netsurfeurs disposent également d'une fonction "presse-papier" qui supprime ponctuellement le site de la base en ligne (site événementiels ou temporairement en travaux par exemple) sans que cela soit une radiation pure et simple de la base.

Autre possibilité : la mise en "black liste" d'un site qui aurait éventuellement abusé de spam ou qui serait, par exemple, contraire à la loi. Le site en question ne pourra ainsi plus être pris en compte, même si une nouvelle soumission est faite.

L'équipe de documentalistes du Guide de Voila refait en règle générale la fiche descriptive du site soumis : Titre, sous-titre (le Guide de Voila est le seul annuaire majeur à proposer un sous-titre pour ses sites référencés), résumé et rubrique. Ils ont également la possibilité (et ils en usent largement) de rajouter à cette fiche une liste de mots clés qui serviront à la recherche. Cela explique qu'un résultat du Guide ne contienne pas obligatoirement dans les informations "affichées" sur le web le mot demandé : il fait peut-être partie de la liste des mots indiqués par le netsurfeur ayant pris en compte le site (Nota : Nomade fonctionne également de cette façon pour rajouter des mots clés qu'il estime pertinents sur la fiche descriptive d'un site). Pour bâtir le titre, le sous-titre et pour placer le site dans une rubrique dédiée, le netsurfeur dispose d'un guide écrit, sous la forme d'un classeur appelé "règles d'indexation" ou "bible d'indexation", qui l'aide à obtenir une homogénéité nécessaire sur l'ensemble de l'annuaire et de l'équipe des documentalistes.

Lors d'une recherche, la présence du mot clé demandé sera considérée comme plus importante dans le titre et les mots clés, qui sont des champs qui bénéficient d'un coefficient au moins double ou triple par rapport au sous-titre ou au descriptif du site. Tout spam est donc, bien entendu, absolument impossible. Ne parlons pas qu'une quelconque

garantie de positionnement, bien entendu !!

Chose importante : si le site est retenu, il sera indexé par le spider de Voila quelques jours après son apparition sur le Guide, mais si le site est refusé, il est également envoyé à Voila pour que son contenu soit indexé par le logiciel spider (Echo, aussi appelé Médor par ses intimes ;-)). Ceci dit, la mise en ligne des nouveaux sites a lieu, en règle générale, le mercredi ou le jeudi chaque semaine.

Pendant de nombreux mois, un système de miroir avait été mis en place entre le Guide de Voila version Wanadoo (<http://www.wanadoo.fr/bin/frame2.cgi?s=recherche>) et sa version "Chaînes de Voila" (<http://www.voila.fr/>). La version "Wanadoo" était mise à jour une fois par semaine, puis, le vendredi suivant, la base "Wanadoo" était dupliquée sur la base "Voila" (avec quelques jours de décalage donc). Puis, encore le vendredi suivant, le spider de Voila allait indexer les sites présents dans l'annuaire.

La situation actuelle est différente : il n'existe plus qu'une base pour l'annuaire Voila, gérée par Echo à Sophia-Antipolis et prise en compte indifféremment par Wanadoo et Voila. Si les netsurfeurs sont encore sur Paris (chez FTMS : France Telecom Multimédia Services), toute la partie technique de l'outil de recherche a été transférée chez Echo et est gérée de là-bas, au soleil ;-).

Dernière chose : la recherche sur Voila et Wanadoo ne propose plus la possibilité de taper un texte en langage naturel (la technologie utilisée à l'époque était celle d'ErlI devenu depuis Lexiquet). Les tests effectués ont démontrés à FTMS que les résultats fournis par l'algorithme actuel était largement suffisants en pertinence par rapport à la saisie en langage naturel dont la licence coûtait assez cher et qui était de toute façon assez peu utilisée.

Enfin, last but not least, une nouvelle version de l'outil de recherche Voila verra le jour très bientôt, sur la base de la version encore en version Beta (<http://www.voila.fr/beta>). Vous en saurez bien sûr beaucoup plus très prochainement sur Abondance ;-)

■ Comment référencer son site sur les annuaires d'Altavista France, Lokace et Excite France

L'annuaire d'Altavista France, Lokace, Excite et de Spray (rien que ça !) est bâti par la société L'île des Médias (<http://www.ile-des-medias.com/>). Aucun des sites précédemment cités ne propose de formulaire de soumission d'un site dans l'annuaire, pas plus que sur le site de L'île des Médias. Il est cependant prévu un formulaire dans les mois qui viennent. En attendant la mise en place de ce formulaire, la société Annuaire Blanc, filiale de L'île des Médias, qui fournit donc notamment l'annuaire d'Altavista France, Excite France, Spray France, 01Net, Mesactions.com, Nouveleco.com, Compaqnet.fr, vous propose la soumission par courrier électronique des sites à l'adresse referencement@annuaire-blanc.com.

Merci de préciser dans votre mail :

- L'adresse du site
- Son titre
- Un court descriptif leur permettant de cerner le sujet.

Tous les descriptifs mis en ligne sont rédigés par les documentalistes, donc donnez-leur un descriptif qui aide le (la) documentaliste dans son travail plutôt qu'un discours commercial. Le délai pour que votre site apparaisse est d'environ 1 mois.

La société Annuaire Blanc a bien voulu nous transmettre ces informations. Merci de ne pas en abuser et de ne leur soumettre que des sites de qualité et surtout aucune tentative de spam. En cas de problème, l'adresse serait irrémédiablement annulée. Personne n'a à gagner à ce que cela se passe ainsi. Merci de votre compréhension.

■ Comment référencer son site sur les annuaires d'Ecila et de MSN

Comme ci-dessus pour Excite, Altavista France et consorts, l'annuaire de MSN et d'Ecila sont sous-traités par ces portails à une autre société : Lamine (<http://www.lamine.com/>). MSN, de son côté, propose un formulaire de soumission d'un nouveau site web (<http://www.msn.fr/leguide/suggestions.asp>). Mais Ecila, non. Un site soumis sur Ecila (<http://www.ecila.com/french/add.html>) est pris en compte pour la partie "moteur de recherche", mais n'est pas transmise à Lamine pour évaluation. Dans ce cas, vous pouvez proposer un nouveau site à cette société en envoyant un message à l'adresse redaction@lamine.com.

Comme pour l'île des Médias, indiquez dans ce message :

- L'adresse du site
- Son titre
- Un descriptif.

La société Lamine, comme l'île des Médias, a bien voulu nous transmettre ces

informations. Merci donc également de ne pas en abuser et de ne leur soumettre que des sites de qualité et surtout aucune tentative de spam ni aucune tentative d'inscription sur leur annuaire à l'aide logiciels. référencement manuel uniquement. Merci ! En cas de problème, l'adresse e-mail de soumission serait irrémédiablement annulée. Personne n'a à gagner à ce que cela se passe ainsi. Merci de votre compréhension.

■ **Ecila : dur, dur !**

Ecila est en proie à de grandes interrogations sur son avenir. Racheté, avec quelques autres sites, par le groupe Libertysurf, qui détient déjà Nomade, objet de multiples tentatives de spam de la part de sites X et d'emploi (beaucoup plus graves que les faits qui ont été reproché à la société Netbooster, voir actualité sur le site Abondance - <http://actu.abondance.com/actu0024.html>), Ecila ne sait plus trop sur quel pied danser. Après avoir repris les indexations de sites, il a de nouveau arrêté, puis repris petit à petit, la grosseur de l'index dépassant les capacités actuelles des serveurs utilisés par le moteur, ce qui provoquait régulièrement de très mauvais temps de réponse sur les requêtes des utilisateurs. L'indexation a repris depuis, mais "pépère", à son rythme... De nouvelles décisions et peut-être une nouvelle orientation ou évolution d'Ecila devraient voir le jour à la rentrée, en septembre. Souhaitons-leur bonne chance !

■ **Soumission sur Inktomi : Essayez Canada.com !**

Pour être présent dans l'index d'Inktomi, la façon jusqu'ici la plus simple était de soumettre son site sur Hotbot (<http://www.hotbot.com/addurl.asp>). Plusieurs sources nous indiquent que la soumission sur le site canada.com, également "powered by Inktomi", donne souvent d'excellents résultats également, notamment en termes de délais (<http://www.canada.com/search/web/addurl.asp>). Pendant un moment, et devant le soudain afflux de demandes, le site Canada.com avait arrêté de prendre en compte les sites autres que canadiens. Mais cette restriction a disparu. N'hésitez donc pas à tenter votre chance sur ce moteur !

■ **Google : évitez d'être "caché"**

Google, dans ses résultats, propose la fonction "Show matches (Cache)" qui permet d'afficher la page telle qu'elle existait lorsqu'elle a été "aspirée" par le moteur (ceci est notamment intéressant lorsqu'une erreur 404 s'affiche lorsqu'on clique sur l'adresse proposée). Or, il se peut très bien que, pour tout un tas de bonnes raisons, vous ne désiriez pas que vos pages soient "sauvegardées" ainsi par le moteur. Pas de problème. Google vous en donne la possibilité avec la balise :

Ou plus précisément pour Google (pour éviter que cette balise soit également prise en compte par d'autres moteurs) :

"Googlebot" étant le "ptit nom" du spider utilisé par Google. Si cette balise est présente dans chacune de vos pages, celles-ci ne seront pas archivées par Google et ne seront donc pas disponibles par la fonction "Cache" du moteur. A noter cependant que le spider continuera à suivre les liens de la page et à indexer son contenu, bien sûr. Cette balise ne joue que sur la mise en Cache de la page.

Pour en savoir plus :

<http://www.google.com/faq.html#cached>

■ **Délais actuels des moteurs de recherche entre une soumission manuelle et la prise en compte effective d'une page**

Au tableau d'honneur : les moteurs qui indexent de nouveaux sites assez rapidement (moins de 15 jours) : toujours Altavista et Altavista France. Notons qu'Altavista France, longtemps réticent à indexer de nouveaux, est bien reparti et prend en compte de façon assez rapide (une dizaine de jours) bon nombre d'urls soumises

Les moteurs qui sont "moyens" (certains sites indexés de façon plus ou moins rapide, d'autres non pris en compte) : Google, Voila, Infoseek, Northern Light, Excite, Hotbot.

Les moteurs à la peine ce mois-ci : All The Web donc Lycos, Ecila, Lokace.